

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1294>



Collectif "L'Ecole que nous voulons dans l'Yonne"

# Les choses se mettent en place

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Plan d'urgence pour l'école dans l'Yonne -



Publication date: samedi 31 décembre 2005

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

**Les choses se précisent... et se compliquent un peu... forcément...**

**Aussi un point d'actu nous semble-t-il nécessaire.**

**Essayons de faire simple et clair... sans pour autant tomber dans la caricature ou le simplisme. Pas facile...**

---

Depuis 10 ans, le SNES 89 agit dans toutes les instances qui peuvent lui servir de tribunes pour faire prendre conscience des lacunes et dysfonctionnements du système scolaire dans l'Yonne.

Depuis 2002, il est membre (réellement « actif » depuis un an... faute de temps et d'énergie auparavant...), avec la FSU et le SNUipp, du collectif « **L'école que nous voulons dans l'Yonne** » (voir [la composition de l'EQNV89](#)).

**Ses actions, depuis 3 ans, se situent donc à 2 niveaux d'intervention :**

â€” le terrain syndical où l'échéance est souvent à horizon très bref.

â€” le terrain, plus large, du Collectif.

Ne nous attardons pas sur le terrain syndical : vous le connaissez, c'est l'action du SNES au quotidien.

## Le terrain du Collectif

Jusqu'à il y a peu, ce terrain était relativement borné : réunions-débats, diffusion d'informations, lobbying auprès des élus politiques et des autorités administratives pour faire avancer le dossier du « Plan d'urgence pour l'Ecole dans l'Yonne ».

Mais voilà qu'à force de solliciter ici et là, le Collectif a obtenu du Conseil général de l'Yonne qu'il finance une étude sur les causes du malaise de l'Ecole dans l'Yonne. Cette étude sera confiée à l'IREDU, laboratoire de recherche en éducation rattaché à l'Université de Dijon.

Mais voilà aussi que le Conseil général qui investit pas moins de 100 000 € dans l'affaire n'a pas très envie que le pilote de l'étude soit le Collectif, groupement d'associations et de syndicats pas vraiment de sa couleur politique... (nous avons dit que nous éviterions la caricature ..., c'est raté !)

Fallait donc trouver un biais pour que le Conseil général et le Collectif puissent travailler de concert sans que ni l'un ni l'autre, ni les membres du Collectif, n'aient l'impression d'avoir pactisé avec « l'ennemi ».

**A donc été créé un « Comité de pilotage »** chargé de dresser le cahier des charges à confier à l'IREDU et de suivre l'état d'avancement de ses travaux.

Restait la question de la présidence de ce Comité : qui serait suffisamment au fait des questions d'éducation pour mener les débats, tout en étant suffisamment extérieur au Collectif et au monde politique local pour ne pas être soupçonné de « rouler pour un camp » au détriment de l'autre ?

Sollicité, comme tous les autres membres du Collectif, pour proposer une « personnalité morale » capable de fédérer

autour d'elle tous les partenaires de l'affaire, le secrétariat du SNES 89 est resté le bec cloué : pas d'idée !

**Le choix du Collectif, validé par le Conseil général, s'est finalement porté sur Bernard Toulemonde** (voir la biblio rapide dans un autre article), choix que conteste FO... qui, bien que non membre du Collectif (refus de FO de participer à tout ce qui n'est pas défense *stricto sensu* des personnels), fait signer une lettre ouverte mettant en cause le personnage Toulemonde.

**Nous vous demandons de nous faire confiance pour remettre Toulemonde sur les rails s'il venait à dévier et de ne pas cautionner la démarche de FO.**

## Et maintenant ?

Le Comité de pilotage sera installé officiellement le 25 janvier.

Outre les membres du Collectif EQNV89 et le Conseil général, il devrait compter avec les représentants des administrations qui ont à voir de près (rectorat et IA, jeunesse et sports, ...) ou de loin (DDASS, emploi, ...) avec l'école, des élus politiques (le représentant des maires ruraux et les adjoints à l'éducation de Sens, Auxerre et Avallon), la MSA, la CAF et des représentants du « monde économique » (CIFA, Médef, ANPE, chambres des métiers et du commerce).

Chaque membre du Comité sera auditionné et dira quels sont ses besoins d'informations pour mieux appréhender la question de l'Ecole dans son secteur.

Le cahier des charges à donner à l'IREDU en avril ou mai sera élaboré à partir de ces auditions.

Un chercheur sera détaché à temps plein sur l'étude de l'Ecole dans l'Yonne et des RDV seront planifiés avec lui pour faire le point sur ses travaux, affiner nos demandes et réorienter ses recherches.

Chaque membre du Collectif pourra utiliser et diffuser les analyses de l'IREDU au fur et à mesure qu'elles parviendront.



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat national des enseignants de Second degré

---